



COMMUNE DE FOREL (LAVAU)
1072 FOREL (LAVAU)

La Municipalité de Forel (Lavaux)
au Conseil communal de
1072 Forel (Lavaux)

Préavis municipal N° 4/2019 relatif à l'avant-projet pour la construction d'une caserne de pompiers sur la Commune de Forel (Lavaux) avec demande de crédit

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

1. INTRODUCTION

La création du SDIS Coeur de Lavaux et sa mise en service en 2014 entraînait la construction de deux casernes, l'une de type B à Cully, Commune de Bourg-en-Lavaux, et une principale, de type C, à Forel (Lavaux). La construction de la caserne de Cully est pratiquement terminée tandis que celle de Forel (Lavaux) en est au stade de projet.

2. SITUATION ACTUELLE

La Municipalité de Forel (Lavaux) s'est déterminée dans le choix d'un lieu d'accueil de cette future caserne puis elle a établi, en liaison avec l'Etat-Major du SDIS, l'inventaire des besoins en locaux. C'est la parcelle sise au Sud du terrain de football des Prés de Bamps qui a été choisie.

Parallèlement à la construction de la caserne, la Municipalité a décidé d'y adjoindre un local indépendant destiné à accueillir notre fanfare L'Union Instrumentale de Forel (Lavaux) bien à l'étroit dans son lieu de répétition actuel (sous-sol de l'ancien Pavillon scolaire). Le local actuel pourrait être dévolu à l'Unité d'Accueil de la Petite Enfance (UAPE). La Municipalité profite de ce projet pour construire un bassin de rétention de 1'000m³ d'eaux pluviales, selon les exigences cantonales (PGEE 2010 - Plan Général d'Evacuation des Eaux).

Ensuite, la Municipalité s'est assurée que le terrain envisagé pour accueillir cette nouvelle caserne, à côté de la caserne actuelle, était suffisant et apte à recevoir cette construction, ce qui lui a été confirmé par le bureau ABA Partenaires SA.

Enfin la Municipalité s'est adressée à l'ensemble des communes du SDIS "Coeur de Lavaux" ainsi qu'à l'ECA afin de confirmer leur appui inconditionnel à ce projet.

3. BAMO

Afin de l'accompagner lors des phases d'étude et de réalisation de cette caserne, la Municipalité s'est assurée les services d'un Bureau d'aide au maître de l'ouvrage (BAMO), dont les prestations seront les suivantes :

- Déterminer les procédures adéquates selon les règles sur les marchés publics pour l'attribution des mandats d'architectes et d'ingénieurs;
- Effectuer la gestion complète de la procédure d'appel d'offres sur invitation pour les architectes: liste des bureaux à inviter, documents à remplir par les candidats, invitation, questions-réponses, ouverture et contrôle de conformité des offres, proposition d'adjudication et lettres de notification de décision aux candidats;

- Gérer les demandes d'offres pour les ingénieurs civils, CVSE (chauffage, ventilation, sanitaire, électricité) et spécialistes.

4. OBJET

Le présent préavis a pour objet de solliciter un crédit d'étude de CHF 300'000.- TTC pour financer les prestations des mandataires architectes, ingénieurs et spécialistes pour l'établissement d'un avant-projet, d'un projet de l'ouvrage, d'un dossier d'autorisation de construire d'une caserne de pompiers type C et ses compléments ainsi que d'une partie des soumissions pour travaux en lots séparés.

Cette étude prendra fin avec l'obtention du permis de construire et la rentrée d'une partie des soumissions de travaux (environ 50% des travaux) et aura pour finalité la demande du crédit de construction.

Le montant de CHF 300'000.-TTC se décompose comme suit :

- CHF 150'000.- pour le bureau d'architectes
- CHF 100'000.- pour les bureaux d'ingénieurs civils et CVSE
- CHF 20'000.- pour les spécialistes
- CHF 30'000.- divers et imprévus.

5. PLAN D'INVESTISSEMENT

Cette réalisation est inscrite dans notre plan des investissements 2016-2021, plafond d'endettement préavis N° 9/2016.

N° préavis	Date	Objets	Emprunts			Plafond d'emprunts 2016/2021
			Contractés	Accordés	Prévus	
9/2016	16.12.2016	Plafond d'emprunts				fr. 17'660'000.00
				Accordés		
09/2017	15.12.2017	Sources du Grenat - crédit complémentaire		fr. 700'000.00		
5/2018	04.10.2018	Extension épuration - Bedaule-Capochon-Ancienne Pension		fr. 200'000.00		
6/2018	21.06.2018	Rénovation du groupe scolaire		fr. 300'000.00		
			Contractés	Accordés	Prévus	Solde à disposition
(il mois)	23.11.2018-23.05.2019	Emprunt à court terme	fr. 1'000'000.00	fr. 1'000'000.00		
		Emprunts consolidés	fr. 10'808'320.00			
	11.02.2019	Total des emprunts	fr. 11'808'320.00	fr. 200'000.00		fr. 5'851'680.00
		Amortissements	fr. -			fr. 5'851'680.00
/2019						fr. 5'851'680.00
		Divers			fr. -	fr. 5'851'680.00
Fin mai		Total prévisible des emprunts	fr. 11'808'320.00			fr. 5'851'680.00

6. CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE FOREL (LAVAUZ)

Vu le préavis municipal N° 4/2019,
 Ouï le rapport de la Commission chargée de son étude,
 Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- D'autoriser la Municipalité à réaliser un avant-projet pour la construction d'une caserne de pompiers sur la Commune de Forel (Lavaux) avec demande de crédit.
- De lui accorder, pour ce faire, un crédit de CHF 300'000.- TTC et d'amortir ce crédit sur 30 ans sur la réserve « Bâtiments ».

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :



S. Audino



Le Secrétaire :



P.-A. Borloz

Adopté en séance de Municipalité du 6 mai 2019

Municipal responsable : M. Olivier Kaeser